

Très-honorable Monsieur!

Par ma lettre du 11 E^o, j'ai pris la liberté de
 vous remettre une incluse pour la succursale de Mr. Hardon
 à Damiette. Je compte que notre honorable Président
 sera arrivé depuis lors en bonne santé parmi vous, ce que
 vous voudrez bien me confirmer, lorsque votre obligeance
 vous permettra à me continuer vos intéressants renseigne-
 "ments sur le développement ultérieur de la grande
 oeuvre, qui est entrée dans sa phase vitale. Je vous
 prie enfin de faire remettre l'incluse à Monsr. de Lapeps,
 et d'acheminer l'autre pour Damiette, par la voie
 la plus sûre, puisque elle contient les documents d'ap-
 "prouvation d'un chargement de bois.

Excusez, Monsieur,

L'embarras que je vous cause, et dispensez avec la même
franchise de mes services, qui vous restent devoués
En attendant j'ai le plaisir de vous présenter mes
civilités les plus empressées

Fait le 27. Mai 1861. —

Monsieur
S. W. de Ruyssenaers
Consul des Pays Bas
Alexandrie